

2007-4698
18-APR-2008

1 L
POUR TRAITER 27 m²

C-I-L[®]
Total WipeOut[®]
PRÊT À EMPLOYER

UNE SUPPRESSION RAPIDE ET UNE DESTRUCTION
DES MAUVAISES HERBES ET DES GRAMINÉES
Aucune activité résiduelle dans le sol

SOLUTION

DOMESTIQUE
HERBICIDE

N° D'HOM. 24947 LOI P.A.

GARANTIE : glufosinate d'ammonium 10 g/L

ATTENTION



POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Sure-Gro IP Inc.,
P.O. Box 21001,
Brantford, ON N3R 7W9
1 800 268-2806

CE QUE VOUS VERREZ :

•En moins de 48 heures, décoloration et brunissement des feuilles. •En moins de 7 jours, brunissement total (brûlure) de la plante. Si la température est fraîche (au-dessous de 10°C) et que l'humidité est faible, l'action de l'herbicide pourrait être ralentie.

C-I-L TOTAL WIPEOUT® PRÊT À EMPLOYER DANS LE SOL :

•Comme C-I-L Total WipeOut® Prêt À Employer n'est pas actif dans le sol, l'emploi de ce produit n'entraîne aucune restriction de plantation ou de replantation et il ne se déplacera pas pour affecter d'autres plantes.

POINTS CLÉS :

•Aucune dilution requise avant l'emploi. •Pour que l'herbicide soit efficace, la végétation doit être sortie de terre et en pleine croissance au moment du traitement. •Il faut traiter toute repousse pour la supprimer. •Pulvériser uniquement sur la végétation qu'on désire supprimer, car les plantes désirables touchées seront endommagées ou détruites. •Ne pas utiliser C-I-L Total WipeOut® Prêt À Employer pour supprimer les plantes ligneuses ou les broussailles.

MODE D'EMPLOI : Utilisation : Pour supprimer la végétation indésirable dans des endroits comme les patios, les allées, ou bien pour éviter une coupe mécanique autour des arbres, près des édifices et sous les clôtures.

Instructions d'application : Appliquer sur de jeunes plantes en croissance active. Utiliser avant que les graminées et les mauvaises herbes n'atteignent 30 cm de hauteur. Enfoncer le bouton au sommet et ajuster. Pulvériser de manière à assurer un traitement uniforme et complet.

Végétation supprimée : Virtuellement toute plante qui est verte et qui pousse (y compris la plupart des mauvaises herbes annuelles et les parties aériennes des graminées et mauvaises herbes vivaces).

Pour de meilleurs résultats : NE PAS APPLIQUER si l'on prévoit de la pluie dans les 4 heures qui suivront l'application. NE PAS ARROSER moins de 4 heures après le traitement, car l'efficacité du produit pourrait être réduite.

MISE EN GARDE : NE PAS PULVERISER LORSQUE LE TEMPS EST VENTEUX.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si ingéré. Ce produit peut provoquer une irritation des yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. On conseille à l'utilisateur de porter des gants durant l'application. Bien se laver les mains après chaque application. **TENIR LES ENFANTS ET LES ANIMAUX DE COMPAGNIE HORS DE L'AIRE TRAITÉE, TANT QUE LE PRODUIT N'EST PAS SEC.**

PREMIERS SOINS : **En cas d'ingestion,** appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux,** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.

Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper le contenant vide dans du papier journal et s'en débarrasser avec les ordures ménagères.

Satisfaction garantie ou votre argent remis.

Pour de plus amples renseignements ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais le 1 800 268-2806. www.cilproducts.ca

Ovale C-I-L® ICI Canada Inc. / Lic. Sure-Gro

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))